



Conseil communal du 24 avril 2018 - Principales décisions.

Affaires générales

- Le conseil approuve les nouveaux règlements d'ordre intérieur de la crèche communale « Les Mini-Pousses » et de la MCAE « Les P'tits Bateaux », basés sur un nouveau canevas de l'ONE.
- Le conseil fixe le montant de la participation aux frais à 36 € par personne pour le voyage d'une journée à Meise "Entre Terre et Ciel" du mercredi 20 juin 2018.
- Le conseil approuve le principe d'un projet d'animation et dynamisation du Centre-Ville « Genappe perd la Boule » pour les fêtes de fin d'année 2018 et sollicite un subside de la Province du Brabant wallon.
- Le conseil approuve le plan financier du plan de cohésion sociale pour l'exercice 2017.
- Le conseil approuve un règlement relatif à une nouvelle prime communale visant la stérilisation des chats domestiques pour la somme de 20 € par chat, avec un maximum de 2 chats par ménage.
- Le Conseil approuve les termes de la convention établie entre la Ville et le CAPE asbl, relative à la coordination des plaines de vacances organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été 2018.
- Le conseil approuve la convention établie entre la Ville et l'ISBW relative à l'accueil extrascolaire pendant l'année scolaire à l'école de Baisy-Thy et pendant les plaines de vacances.
- Le conseil prend connaissance du rapport d'activités de la Bibliothèque pour l'année 2017.
- Le conseil prend connaissance d'un point déposé par un conseiller communal sur l'élaboration d'un code de bonne conduite en période électorale et reporte sa décision lors de l'approbation d'un règlement communal sur l'affichage en période électorale.
- Le conseil prend connaissance d'un point déposé par un conseiller communal sur le bilan des élus dans les intercommunales et décide d'interroger les intercommunales auxquelles la Ville est affiliée.
- Le conseil prend connaissance d'un point déposé par un conseiller communal sur le financement du plan éolien et décide d'interroger le comité d'accompagnement Pollec.

Finances

- Le conseil approuve les comptes communaux de l'exercice 2017.
- le conseil approuve les 1ères modifications budgétaires de l'exercice 2018, aux services ordinaire et extraordinaire.

Urbanisme

- Le conseil approuve la cession gratuite à la Ville et le projet d'acte authentique de cession pour cause d'utilité publique d'une bande de terrain à la rue Fosty dans le cadre d'un permis d'urbanisme.
- Le conseil renouvelle le mandat de gestion confié au CPAS relatif à la gestion des logements situés au 6, rue Emmanuel Lutte, pour une nouvelle durée de 9 ans.
- Le conseil autorise le collège à introduire un recours en annulation au conseil d'état contre le permis unique délivré sur recours par le Ministre à la SA Windvision pour l'exploitation de 6 éoliennes (3 à Genappe et 3 à Nivelles)

Travaux

- Le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché « Fourniture et pose de signalisation routière » estimé à 41.300,00 € hors TVA ou 49.973,00 €, 21% TVA comprise.

Environnement

- Le conseil fixe le montant de la participation aux frais à 15 € par personne pour la journée à la Foire de Libramont le lundi 30 juillet 2018.
- Le conseil fixe le montant de la participation aux frais à 41€/adulte et 20€/enfant pour la participation à la marche gourmande de Falaën le dimanche 9 septembre 2018.